

## **Mondialisation et sécurité :** *la mondialisation est-elle un facteur de paix ?*

La mondialisation s'accompagne d'une montée des questions de sécurité dans les préoccupations des gouvernements et des opinions publiques. Depuis un demi-siècle, les interdépendances économiques accrues entre les nations n'ont pas entraîné une diminution des conflits armés, mais le monde a évité un conflit majeur. En même temps, la circulation de plus en plus dense des biens, des capitaux, des personnes et des informations a exposé les sociétés au risque terroriste. Les flux transfrontaliers illégaux qui se greffent sur ces échanges nourrissent aussi des conflits potentiels. La mondialisation trouve ses limites dans la nécessité de lutter contre ces risques par des mesures de sécurité étayées par une coopération internationale<sup>1</sup>.

### **L'ESSOR DU COMMERCE INTERNATIONAL N'A PAS RÉDUIT LA FRÉQUENCE DES CONFLITS ARMÉS ENTRE ÉTATS<sup>1</sup>**

Selon Montesquieu, « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix »<sup>2</sup>. Cette vision est reprise par les économistes libéraux qui montrent comment les échanges commerciaux entre deux pays leur procurent des gains (un surcroît de biens disponibles) et qu'ils ont dès lors intérêt à éviter la guerre

<sup>1</sup> Ce dossier a été rédigé par Françoise Lemoine (CEPII) à partir des analyses présentées par Philippe Martin (professeur à l'université de Paris I ; CEPR ; CEPREMAP), Nicole Gnesotto (directrice de l'Institut d'études et de sécurité de l'Union européenne), Daniel Mirza (maître de conférences à l'université de Rennes I), Martin Briens (directeur adjoint du CAP), Bruno Gruselle (chercheur à la Fondation pour la recherche stratégique), Jean-Louis Fort (ancien président du GAFI), lors du séminaire du Groupe d'Analyses de la Mondialisation le 10 octobre 2006.

<sup>2</sup> *De l'esprit des lois*, 1758.

qui détruit les échanges. Cette analyse a été le fondement de la construction européenne, plus récemment de l'établissement du Mercosur et elle est un des arguments en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

Pourtant ni la première mondialisation (à la jonction des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles) ni la deuxième (depuis 1970) n'ont abouti à une diminution des conflits armés entre États. Comment expliquer que l'essor du commerce international ne conduise pas à une diminution de la fréquence des guerres ?

Fondée sur une analyse statistique de la fréquence des conflits inter-étatiques militarisés entre 1960 et 2001, une étude récente<sup>3</sup> montre que le commerce international a des effets en sens contraire : d'un côté, quand deux pays entretiennent des échanges commerciaux intenses (ce dont témoigne le poids du commerce bilatéral dans le PIB de chacun

<sup>3</sup> Philippe Martin, Thierry Mayer et Mathias Thoenig, « Make Trade not War », *CEPR Discussion Paper* n° 5218, septembre 2005.

d'eux), la probabilité de conflit entre eux est faible.

Les deux pays auraient en effet beaucoup à perdre en cas de rupture des liens commerciaux (coûts d'opportunité). De plus, comme les échanges favorisent une meilleure information (moins d'asymétrie), la négociation permet d'éviter la guerre. D'un autre côté, on observe que plus les pays sont ouverts aux échanges multilatéraux, plus la probabilité de conflits augmente et principalement celle de conflits locaux. À cela une explication : un pays ayant développé des échanges avec de nombreux partenaires se trouve moins dépendant du commerce avec un de ses voisins. La moindre dépendance à l'égard du voisin réduit le coût d'opportunité d'une guerre et donc la propension à négocier. Le commerce multilatéral joue ainsi comme une assurance contre les coûts d'un conflit bilatéral.

Le commerce bilatéral aurait donc un effet pacificateur, mais c'est l'ouverture au commerce multilatéral qui expliquerait que les conflits deviennent de plus en plus locaux. Selon ces calculs, entre 1960 et 2000, pour une paire représentative de pays proches, l'ouverture au commerce bilatéral a été presque multipliée par 3, ce qui aurait contribué à réduire la probabilité d'un conflit entre eux de 22 %. L'ouverture au commerce multilatéral a augmenté, elle, de 179 %, ce qui aurait accru la probabilité de conflit entre ces deux pays de 66 %. Globalement, la « mondialisation » aurait conduit à une augmentation (nette) de la probabilité de conflit de 44 %. Les faits semblent donc donner tort à Montesquieu, à moins de créditer la mondialisation de l'absence de conflit majeur au cours des cinquante dernières années.

L'intégration régionale a des effets bénéfiques car elle contribue à la paix entre voisins, à la fois par le commerce qu'elle génère et les institutions qu'elle crée. Elle « équilibre » ainsi les effets de la mondialisation. Une conclusion qui va à l'encontre de la vision habituelle des économistes pour qui la libéralisation multilatérale est préférable à la régionalisation des échanges.

## **LES MULTIPLES SOURCES DES CONFLITS SUBSISTENT, DE NOUVELLES FORMES DE VIOLENCE SURGISSENT**

Couplée avec des mécanismes d'intégration régionale, la mondialisation économique peut avoir un effet stabilisateur car elle joue comme une force de dissuasion à l'égard d'un conflit global. Les facteurs économiques et géographiques ne peuvent pourtant rendre compte ni de tous les conflits ni de tout le champ de la violence.

À côté des conflits nés de la volonté de contrôler l'accès aux ressources naturelles ou de la contestation de frontières, au cours des années récentes se sont multipliés les conflits issus de la dissolution des États (Balkans, Somalie). Plusieurs guerres (Irak, Afghanistan) ont éclaté qui impliquent des pays géographiquement éloignés et des intervenants fortement intégrés à l'économie mondiale (États-Unis).

La mondialisation économique n'apparaît donc pas comme une garantie contre la violence inter-étatique, d'autant que la diffusion planétaire des technologies favorise la prolifération d'armes nucléaires et de destruction massive, qui est source de conflits potentiels entre États (Iran, Corée du Nord). Car c'est sur un marché bien réel que s'échangent les technologies, les composants et les savoir-faire permettant à un pays d'acquiescer ce dont il a besoin pour se doter d'armes nucléaires et de missiles. Ces réseaux d'échanges et de financement illégaux prospèrent à la faveur de l'essor du commerce mondial et se branchent sur les circuits normaux d'échanges et de règlements.

Par ailleurs, une nouvelle forme de violence, le terrorisme, a fait irruption dans les relations internationales. Si le terrorisme est antérieur à la mondialisation économique, il a pris avec elle des formes spécifiques. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, beaucoup d'attentats étaient perpétrés par des groupes politiques à visée séparatiste. Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, les attentats ne sont pas plus nombreux mais ils font beaucoup plus de victimes<sup>4</sup> et leurs objectifs ont changé : ils visent de plus en plus à avoir un impact international. Or, l'ouverture des sociétés sur l'international, le développement des médias, qui ne sont plus le monopole des pays occidentaux, donnent aux actes terroristes une visibilité et toute la résonance que leurs auteurs recherchent.

Les liens d'interdépendance qui se densifient entre les pays comme à l'intérieur de chaque pays aggravent la vulnérabilité des économies et démultiplient les conséquences des actions terroristes. Certaines actions très ciblées sur des réseaux à l'intérieur d'un pays pourraient avoir ainsi des effets en cascade considérables (réseau électrique). Au niveau mondial, les processus de production sont de plus en plus éclatés entre les pays (intégration verticale) et certains flux d'échanges bilatéraux ont une importance stratégique pour l'ensemble de la chaîne de production.

<sup>4</sup> Même en excluant les attentats du 11 septembre 2001. Cf. Daniel Mirza et Thierry Verdier, « Are Lives Substitute to Livelihoods ? Terrorism, Security and US Bilateral Imports », *CEPR Working paper*, 54 pages (à paraître).

## LES EFFETS EN RETOUR DES MESURES DE SÉCURITÉ

---

Si la mondialisation a des effets ambigus sur les conflits, ces derniers ont un impact négatif sur l'économie (destructions des infrastructures) et sur les échanges internationaux. La guerre provoque une baisse nette et durable des échanges entre partenaires et ses effets négatifs se font sentir pendant une dizaine d'années.

Le terrorisme lui aussi a des effets négatifs sur l'économie et notamment sur certains secteurs qui en ont déjà pâti (trafic aérien, assurances) ; d'autres y sont exposés (agro-alimentaire, hydrocarbures). Certains secteurs pourtant peuvent bénéficier de la réallocation des ressources comme on l'a vu après les attentats du 11 septembre 2001, aux États-Unis, où les dépenses de R & D civiles et militaires liées aux techniques de sécurité ont fortement augmenté.

Le terrorisme réduit le commerce moins brutalement que les guerres inter-étatiques ou civiles, mais il exerce aussi un effet indirect à la baisse sur les échanges en raison des mesures de sécurité accrues qu'il suscite et qui entravent la circulation des biens et des personnes.

Des analyses statistiques montrent ainsi que les attentats perpétrés contre les intérêts américains à l'étranger affectent bel et bien les importations américaines, *via* les mesures de sécurité (contrôles aux frontières, dans les ports)<sup>5</sup>. Même si leur impact reste en moyenne faible, il est d'autant plus fort que le pays partenaire est à la source d'un grand nombre d'attentats ; il est aussi d'autant plus fort que les attentats font un nombre élevé de victimes. Les mesures de sécurité affectent différemment les secteurs et les partenaires : l'impact est plus fort sur les importations de produits périssables, et sur les importations en provenance de partenaires plutôt secondaires. Cette dernière observation laisse à penser que les mesures de sécurité les plus sévères sont prises à l'encontre des petits fournisseurs, alors que les grands fournisseurs sont protégés de telles mesures par leur importance même.

La mise en place de mesures de sécurité crée en effet plusieurs dilemmes. Ces mesures sont susceptibles de porter atteinte aux libertés et il s'agit alors d'arbitrer entre la recherche de sécurité et la garantie des libertés. Par ailleurs, les mesures de protection doivent tenir compte à la fois de l'impact potentiel d'une action terroriste et de sa probabilité. Or, les deux peuvent jouer en sens inverse. Certaines actions du terrorisme de masse relèvent

d'une faible probabilité (armes nucléaires ou biologiques) mais elles auraient des conséquences considérables. Le coût des mesures destinées à se prémunir contre une éventuelle action de terrorisme de masse peut se révéler exorbitant compte tenu de sa faible probabilité.

La mondialisation trouve ainsi ses limites dans la nécessité de lutter contre ces risques par des mesures de sécurité étayées par une coopération internationale.

Celle-ci s'exerce par exemple dans le cadre du GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux) créé en 1990 au sommet de l'Arche. Initialement centré sur la lutte contre le trafic de drogue, il a depuis 2001 élargi son champ d'investigation à l'ensemble des opérations sous-jacentes au blanchiment (terrorisme). Il centralise les expériences et émet des recommandations aux pays membres. Sa vigilance s'exerce notamment sur les banques mais aussi les casinos, les professions d'experts comptables. Le blanchiment d'argent peut en effet servir à financer les actions terroristes et des opérations de prolifération, deux types d'activités qui diffèrent fortement par l'ampleur des financements en jeu (faible dans le premier cas, important dans le second) mais qui ont des points communs et partagent les mêmes modes d'acheminement ou les mêmes acteurs intermédiaires.

## LA MONDIALISATION PEUT-ELLE DEVENIR VRAIMENT MONDIALE ?

---

La mondialisation économique n'est pas une garantie de paix, mais son échec serait certainement un facteur de déstabilisation. Or, il semble que les conflits fragilisent la mondialisation et rendent possible un reflux.

Les interactions entre mondialisation économique et les questions géopolitiques offrent plusieurs pistes de réflexion.

La mondialisation va-t-elle devenir vraiment « mondiale » ? Actuellement des pays en restent à l'écart, soit qu'ils ne puissent (Afrique), soit qu'ils ne veuillent s'intégrer (Corée du Nord, Iran). Si la mondialisation doit continuer à faire des exclus, on peut être pessimiste sur son effet pacificateur, car cette situation facilitera la prolifération, les circuits illégaux, la corruption et le terrorisme.

Pour comprendre les limites de la mondialisation, il faut prendre en compte le fait qu'elle est aussi une façon de se représenter le monde. Certains acteurs (pays, groupes sociaux) la refusent et l'une des

---

<sup>5</sup> Daniel Mirza et Thierry Verdier, *op. cit.*, 2006.

raisons de ce refus est l'existence d'une puissance dominante, économiquement et militairement, qui joue un rôle leader dans la mondialisation et l'utilise comme moyen de faire prévaloir ses normes et ses valeurs. Si de nouvelles grandes puissances émergent à la faveur de la mondialisation (Chine, Inde, Brésil), leur ascension peut à terme remettre en question la hiérarchie globale. Et en devenant vraiment « mondiale », l'image de la mondialisation s'en trouvera alors changée.

Enfin, l'échec de Doha entraîne un retour au bilatéralisme. L'Union européenne aussi a récemment

décidé de s'engager dans cette voie. Ce regain de bilatéralisme aura des implications stratégiques car les accords commerciaux bilatéraux ont généralement une dimension non seulement économique mais politique ; ils ouvrent une fenêtre d'opportunité pour réduire le risque de conflit, on le voit par exemple dans l'accord Inde-Chine. Dès lors, le choix du partenaire a des implications stratégiques importantes.

### Les « Rendez-vous » du Groupe d'Analyses de la Mondialisation

2 mai 2006 : *La face cachée des échanges : comment rendre effectivement compte des échanges entre pays ?*, avec Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'École normale supérieure de Paris, animé par Dominique Seux, rédacteur en chef France, *Les Échos*

27 juin 2006 : *La mondialisation détruit-elle les emplois ?*, avec Suzanne Berger, professeur au MIT, animé par François Wenz-Dumas, journaliste, *Libération*

12 septembre 2006 : *Comment rendre la mondialisation socialement acceptable ?*, avec Thierry Verdier, directeur scientifique, Paris-Jourdan sciences économiques et Marcel Grignard, secrétaire national CFDT, animé par Brice Couturier, France Culture

### Numéros déjà parus

Les Dossiers de la Mondialisation – n° 1 – mars-avril 2006

*La mondialisation des échanges : émergence et nouvelles formes de division internationale du travail*

Les Dossiers de la Mondialisation – n° 2 – mai-juin 2006

*Mondialisation et délocalisations : état des lieux et stratégies d'action*

Les Dossiers de la Mondialisation – n° 3 – juillet-août 2006

*Mondialisation, inégalités et redistribution interne : comment rendre la mondialisation socialement acceptable ?*



Centre d'études prospectives et  
d'informations internationales  
9, rue Georges Pitard  
75015 Paris  
Téléphone 01 53 68 55 00  
Site Internet : [www.cepii.fr](http://www.cepii.fr)

Centre d'analyse stratégique  
18, rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone 01 42 75 61 00  
Site Internet :  
[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

